



Communiqué de presse

Alicante, le 18 Juin 2015

Une nouvelle étude démontre que les sociétés détenant des droits de propriété intellectuelle sont plus performantes que leurs concurrents

Les sociétés détenant des droits de propriété intellectuelle (DPI) ont, en général, des revenus supérieurs de 29 % par salarié, six fois plus de personnel et paient des salaires jusqu'à 20 % plus élevés que ceux des entreprises qui ne détiennent pas de DPI.

Ces résultats proviennent d'une étude réalisée *par l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI), agissant par l'intermédiaire de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle.*

L'étude, qui se base sur des données publiques officielles de plus de 2,3 millions d'entreprises européennes, s'intéresse aux sociétés qui détiennent des brevets, des marques et des dessins et modèles, tant au niveau national qu'au niveau de l'UE.

L'un des principaux résultats de l'étude indique qu'une modeste proportion de petites et moyennes entreprises (PME) en Europe détient des brevets, marques, dessins et modèles. Il apparaît aussi que les PME qui détiennent de tels droits, ont des revenus supérieurs d'environ 32% par employé, une performance économique significativement plus élevée, montrant des bénéfices relatifs significatifs associés à la détention de droits de propriété intellectuelle.

Les petites entreprises sont des sociétés de moins de 250 employés et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 50 millions d'euros.

António Campinos, président de l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI) déclare:

«Les PME constituent la colonne vertébrale de l'économie de l'UE, et notre étude indique que les droits de PI représentent un avantage économique pour elles. Avec la création de ses bases de données de marques, de dessins et modèles gratuites, internationales et en ligne (TMview et DesignView), l'OHMI a déjà permis à des millions d'entreprises et de particuliers de faire des recherches liées aux DPI. Toutefois, cette étude démontre qu'il nous faut davantage promouvoir les avantages économiques de la PI parmi les PME, qui en sont les plus grandes bénéficiaires. Notre objectif est d'aider les PME à exploiter pleinement le potentiel économique de leurs droits de propriété industrielle.»

Ce rapport, qui porte sur la contribution des DPI au niveau des entreprises, constitue un suivi d'une première analyse à l'échelle de l'UE concernant la **contribution des secteurs à forte intensité de DPI liée aux résultats économiques et à l'emploi au sein de l'Union européenne.**

Il a révélé qu'environ 40 % de l'activité économique totale au sein de l'UE (près de 4,7 milliards d'euros) est générée par les secteurs à forte intensité de DPI, et qu'environ 35 % de l'emploi total au sein de l'UE (77 millions d'emplois) proviennent des industries dont l'utilisation des droits de PI est supérieure à la moyenne.

Pour plus d'informations

- Nouveau rapport: [Droits de propriété intellectuelle et résultats des entreprises en Europe: une analyse économique](#) (mai 2015)
- Rapport précédent: [Les industries grandes utilisatrices de droits de propriété intellectuelle: contribution à la performance économique et à l'emploi en Europe](#) (septembre 2013)

Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI):

<https://oami.europa.eu/ohimportal/fr/>

Pour plus d'informations sur les droits de propriété intellectuelle:

http://ec.europa.eu/growth/industry/intellectual-property/index_en.htm

Contacts presse:

OHMI

Luis Berenguer Gimenez

Head of Communication Service

President's Cabinet Tel: +34 965 13 9325

GSM:+34 680 493 669

Luis.BERENGUER@oami.europa.eu

TWITTER : @OAMITWEETS